

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE TERRES DE BORD

Séance du 02/04/2026

PRESENTS :

Patrice PHILIPPE, Marie-Josée DUË, Stéphane ROUSE, Catherine AUBIN, Jérôme JEANNOT, Marianne JACQUES, Patrice HAUDUC, Olivier MOREL, Spés Caritas NDABASHINZE, Maria LE BIHAN, Alexandra LELONG, Lionel COLIBERT, Christophe BILOE, Lucie BOULIER, Nicole LABICHE, Maryannick DESHAYES, Thierry LECOMTE, Martial MOREAU

Pouvoir : Valéry DROUET à Patrice PHILIPPE

Secrétaire de séance : Catherine AUBIN

Début de Séance : 20h30

Vote du PV du 15 décembre 2025 :

Mme Deshayes dit ne pas l'avoir reçu : elle ajoute qu'elle n'a pas ouvert ses mails dans la semaine.

Pour : à l'unanimité

Vote du règlement intérieur du conseil municipal :

Patrice Philippe : La nouveauté c'est l'inscription du Référendum dont le résultat lie le conseil municipal.

Mme Deshayes s'interroge sur l'appel dans les commissions.

Patrice Philippe répond qu'on fait déjà l'appel au CM et cela se fait aussi dans les commissions à l'agglo.

Mme Deshayes s'interroge également sur les publications numériques, le CM de juin et décembre 2025 n'y sont pas.

Patrice Philippe répond que ce n'est pas obligatoire, celui de décembre devait être approuvé, chose faite dès ce jour, et, que pour juin, ce sera fait.

Mme Deshayes demande pour Facebook :

Patrice Philippe dit que c'est dans le programme et sera mis en place.

Vote à l'unanimité

Indemnité de fonction du maire, des adjoints, des conseillers délégués ou non délégués :

Maire : Patrice Philippe

1^{er} adjointe : Marie – Josée Duë

2^{ème} adjoint : Stéphane Rousé

3^{ème} adjointe : Catherine Aubin

4^{ème} adjoint : Jérôme Jeannot

5^{ème} adjointe : Marianne Jacques

Patrice Philippe annonce le montant des indemnités de fonction du maire, des adjoints, des conseillers délégués et non délégués.

Indemnité de Patrice Philippe 721,09 € net

Indemnité des adjoints et conseillers 103,05 € net

Soit un total annuel de 30035,22 € net et une économie annuelle de 50 000 € comme indiqué dans le programme de la majorité.

Thierry Lecomte remarque qu'il n'y a pas de délégués.

Patrice Philippe répond que oui, et qu'il vient de les nommer.

Patrice Philippe répète à nouveau les noms.

Pour : 17

Contre : 2 (MA Deshayes et Thierry Lecomte)

Abstention : 0

Délégation de pouvoirs du conseil au maire :

Thierry Lecomte s'interroge comme il y a 6 ans de donner trop de pouvoir au maire afin d'acheter du matériel et pense que cela doit passer par le conseil municipal.

Patrice Philippe lui répond que les engagements où il y a une grosse somme est faite sur des devis et elle est passée au conseil municipal.

Il donne des exemples où il faut agir rapidement et qu'il n'est pas nécessaire d'attendre un CM.

L'opposition réclame plus de transparence et souhaite être au courant.

Patrice HAUDUC ajoute que c'est par le biais des commissions que s'effectuent les devis etc...

Patrice Philippe dit qu'il ne fixera pas de montant pour ne pas nuire à la fluidité des besoins de la collectivité.

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 2 (Mme Deshayes et Thierry Lecomte)

Suppression des 2 communes déléguées : Présentation par Stéphane ROUSE.

Il annonce que pour supprimer les communes déléguées, il faut voter les maires délégués, et qui pourront accepter de les supprimer.

Mme Deshayes propose de demander à la population.

Nous lui répondons que la fusion s'est effectuée sans concertation, ni référendum avec les habitants et que c'est en 2017 qu'il fallait demander à la population.

La suppression des communes n'engendre rien, c'est juste une régularisation administrative qui correspond au fonctionnement actuel. C'est en fusionnant et en en créant TERRES de Bord que Tostes et Montaure sont devenus des Hameaux.

Election du maire délégué de Montaure

Candidate : Marie- Josée DUË

Pour : 17

Nuls : 2

Election du maire délégué de Tostes

Candidate : Lucie BOULIER

Pour : 16

Blancs : 2

Nuls : 1

Fixation du Nombre de Membres et Composition du CCAS :

4 membres : Stéphane ROUSE, Catherine AUBIN, Marianne JACQUES et Martial MOREAU

Formation des 5 commissions :

Vote à l'unanimité

Nicole Labiche s'étonne que l'on parle de « fête des voisins ».

Patrice Philippe lui répond qu'elle se fait dans certains hameaux et que la mairie peut contribuer à aider les personnes à se réunir en prêtant du matériel...

Commission CAO :

Se sont présentés :

Titulaires : : Jérôme Jeannot, Christophe Biloë et Mme Deshayes

Suppléants : Caritas Ndabashinze, Olivier Morel et Thierry Lecomte

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

CCID Commission Communale des Impôts Directes :

Sont nommés :

Titulaires : Christophe Biloë, Jérôme Jeannot, Patrice Hauduc, Maria Le Bihan, Lionel Colibert, Valéry Drouet, Olivier Morel, Alexandra Lelong, Nicole Labiche, MA Deshayes, Stéphane Rousé qui remplace Thierry Lecomte et Martial Moreau.

Suppléants :

Marie-José Millon, Line Rose, Stéphane Martin, Christiane Duval, Guillaume Martin, Agnès Franco, Jean-Claude Bailly, Fabrice Autechaud, Jean-Marie Sicard, Charles- Antoine Duarte Da Rosa et Orlane Maillard

Commission de contrôle des listes électorales :

Se sont présentés :

Titulaires : Catherine Aubin, Valéry Drouet, Caritas Ndabashinze, Thierry Lecomte et Martial Moreau

Suppléants : Alexandra Lelong, Nicole Labiche, Christophe Biloë, Patrice Hauduc et Lionel Colibert

MA Deshayes demande s'il y aura un nettoyage l'année prochaine :

Patrice Philippe répond oui, vu les élections présidentielles

Pour : à l'unanimité

Représentant au SIEGE (Syndicat de l'électricité et du Gaz de l'Eure) :

Se présentent :

Titulaire : Jérôme Jeannot

Suppléant : Patrice Hauduc

Pour : à l'unanimité

Représentant ENN (Syndicat mixte ouvert Eure Normandie Numérique) :

Sera représenté par : Christophe Biloë

Pour : à l'unanimité

Représentant au Syndicat pour la gestion des gymnases et équipements sportifs annexes aux collèges de Louviers :

Titulaires : Marie – Josée Duë et Lionel Colibert

Suppléants : Marianne Jacques et Martial Moreau

Pour : à l'unanimité

Représentant au CNAS :

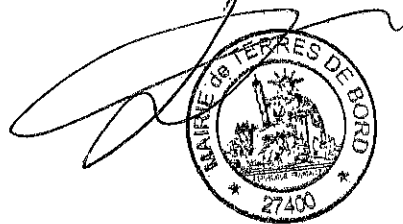
Seront représentés par : Alexandra Lelong et Lucie Raoult

Vote à l'unanimité

Séance levée : 21h47

Le maire,

Patrice PHILIPPE



Le secrétaire de séance

Catherine AUBIN

A handwritten signature of Catherine Aubin in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke.

